L'orpaillage ariégeois

Selon DIODORE de SICILE, historien grec (45 av.J.C) "Les phéniciens et les carthaginois trouvèrent tant d'or dans les Pyrénées qu'ils en mirent aux ancres de leurs vaisseaux."

L'orpaillage ariégeois n'est plus qu'un souvenir, son importance économique était tout au plus une activité saisonnière et complémentaire, comme d'autres tels le colportage, la distillation ambulante, l'exploitation des carrières de pierres à faux...

Sous les comtes de Foix la récolte de l'or était très répandue. A Pamiers, elle fut longtemps un privilège que ses habitants défendaient devant Le Conseil de Ville en 1477. Ce Conseil réglait les conditions des privilèges accordés. Lorsque le comté de Foix fut rattaché à la couronne de France, le droit d'accorder des patentes fut confisqué par l'état et rattaché à l'Hôtel des Monnaies de Toulouse.

"Les paysans s'en occupent, lorsque les travaux rustiques leur en laissent le loisir, sinon ils y emploient leurs enfants avant que leur âge et leurs forces leur permettent des ouvrages pénibles."

Sous le régime des patentes ou permission, l'orpailleur avait la faculté de choisir son terrain sans l'avis du propriétaire sous réserve qu'il remit le terrain en l'état trouvé avant la recherche de l'or. L'or recueilli devait être vendu à prix fixé par l'Etat à l'Hôtel des Monnaies de Toulouse. Mais des marchands ambulants, quelquefois espagnols, sillonnaient les rivières pour acheter aux ramasseurs leur recette journalière, ce fut le cas pour les 9/10ème de la production.

Pour lutter contre ce marché noir, l'état achetait les terrains les plus riches et les faisait exploiter.

Le coup de grâce à cette profession fut porté par la révolution. Les patentes et permissions royales n'ayant plus aucune valeur, la prospection fut entièrement libre et les propriétaires de

terrain chassèrent violemment les orpailleurs pour exploiter, parfois eux-mêmes, leur propriété en partageant l'or avec les malheureux qu'ils employaient à cette recherche.

Cette industrie s'exerça ainsi jusqu'à la promulgation de la loi de 1810 concernant l'exploitation des mines et des carrières. On trouve encore quelques orpailleurs sur les bords du Salat et de l'Ariège vers la fin du 19 ème.

La production d'or apportée à l'Hôtel des Monnaies fut d'environ 50 kg par an vers 1750, que l'on peut multiplier par 6 au moins, étant donné le marché florissant de la contrebande. L'or était d'excellente qualité: de 22 à 23 carats alors que l'or pur est à 24 carats.

L'art de l'orpaillage

Le travail consiste en un grand nombre de lavages qui dégagent les paillettes d'or du sable. Le lavage est un procédé gravimétrique fondé sur la différence de gravité entre le minerai et la gangue (argile+sable) dans un milieu liquide.

L'orpailleur ariégeois utilisait 3 outils

- une batée sorte de vase en bois de 50 cm de diamètre

- une bêche à bords relevés pour écarter les cailloux

- une petite écuelle où est versé le sable lavé

Les lieux

Les orpailleurs cherchent dans les petites anses et ils sont certains d'en trouver dans les endroits où les graviers contiennent des galets de minerai de fer. Après une crue ou de fortes pluies, le moment est encore plus propice.

Texte tiré de la brochure "Ariège: Histoire d'Ors...des rochers et des torrents" éditée par la Fédération Française d'Orpaillage et de Recherche, écrit par Didier Fert géologue et orpailleur, Pierre Christian Guiollard orpailleur et spécialiste en histoire minière et Robert Vicente Archives Départementales et orpailleur.